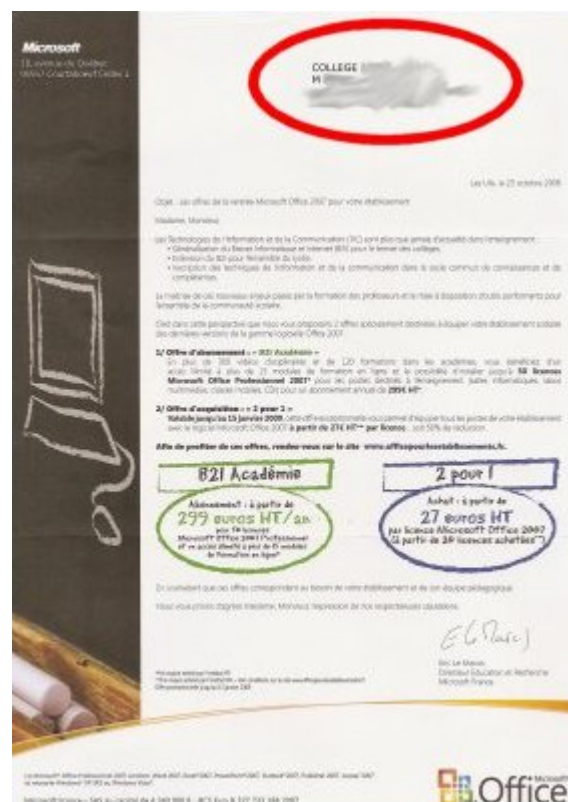


# L'accès au fichier des enseignants : l'exemple Microsoft

En juin dernier Microsoft « offrait » sa suite bureautique aux enseignants sous l'aile bienveillante et complice d'associations comme Projetice ou le Café Pédagogique.



J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion d'en parler, je n'y reviens pas. Par contre ce que je n'avais pas évoqué c'est que cette annonce s'était accompagnée d'un courrier publicitaire nominatif adressé à un certains nombres de collègues directement dans leur casier de la salle des profs (autrement dit leur boîte à lettres professionnelle).

Combien ? Aucune idée, mais au moins quelques uns disséminés aux quatre coins de la France si j'en juge par les témoignages reçus par courrier électronique. Et du coup je suppose par extrapolation que beaucoup d'enseignants ont été touchés par cette publicité non forcément désirée (et j'en appelle d'ailleurs aux commentaires pour infirmer ou confirmer cela).

Je précise que pour ce qui me concerne je n'ai rien reçu (faut dire que j'enseigne à l'étranger) mais un collègue lecteur du Framablog m'avait malicieusement mis la brochure entre les mains lors des récentes *Rencontres mondiales du logiciel libre* de Mont-de-Marsan. Du bel ouvrage, papier A4 glacé tout en couleur, on ne lésine pas sur la qualité et le moyens.

Récidive en ce mois d'octobre, avec les « offres de rentrée Microsoft Office 2007 pour votre établissement ». Cela reste encore un peu compliqué niveau licence (soit une location, soit un prix « attractif » pourvu que l'on dépasse les vingt unités) mais ce qui est certain c'est que la tendance est à la baisse des tarifs, la faute à la concurrence libre qui sait ?!

Le collègue qui m'a signalé cette dernière info a joint son message avec un scan de la lettre que je vous propose ci-dessous.

Une fois de plus, et c'est là où je veux en venir, la lettre était **nominative**. Il ne s'agissait d'un courrier générique envoyé aux professeurs de l'établissement X (et que l'administration se chargerait de distribuer dans les casiers) mais bien, comme la fois précédente, d'un courrier directement adressé au professeur Y.

D'où la question naïve suivante : Comment fait donc Microsoft pour avoir accès au *fichier* à jour des enseignants ? Comment la société devine-t-elle que dans l'établissement X se trouve le professeur Y ?

Ne soyons pas dupe, il n'y a pas que Microsoft qui ait accès au fichier. Il y a aussi les éditeurs de manuels scolaires par exemple qui en fin d'année envoient traditionnellement (et gratuitement) des spécimen dans l'espoir que l'équipe pédagogique porte leurs choix sur eux.

Il n'empêche qu'à l'heure où tout ce qui touche aux données personnelles est un sujet hautement sensible, il me semble étrange que personne ne s'interroge sur les facilités

qu'auraient certaines entités commerciales à pénétrer aussi facilement les institutions publiques, qui plus est scolaires, pour diffuser le plus tranquillement du monde leur publi-information.